

25 août.

Entre Pouret, Jean-Baptiste, 28 ans, bûcheron, et Vandemeulebrouck, Sylvie, 23 ans, servante.

Entre Berlez, Joseph, 31 ans, scieur de long, et Waelkens, Marie, 22 ans, couturière.

Entre Dekée, Charles, 27 ans, marchand boulanger, et Delerue, Julie, 25 ans, sans profession.

D É C È S.

16 août.

Bonte, Augustin, 56 ans, marchand de fruits, rue du Ballon.
Wiffels, Louis, 77 ans, journalier, au Fontenoy.

18 août.

Cornil, Constantin, 55 ans, propriétaire, rue Destombes.
Capelle, Achille, 33 ans, maréchal-ferrant, hôpital.

20 août.

Delsalle, Anne, 31 ans, ménagère, épouse de Jean Decourchelle, rue de l'Alouette.

Durieux, Antoine, 38 ans, garçon boulanger, au Fontenoy.

21 août.

Tembuyser, Prudence, 29 ans, ménagère, épouse de J.-B. Demeulenaere, au Fontenoy.

22 août.

Vandamme, Jean-Baptiste, 17 ans, ourdisseur, rue du Moulin.

23 août.

Lanneau, Séréphine, 62 ans, ménagère, épouse de Florentin Terrain, rue du Fort.

24 août.

Delaporte, Victoire, 62 ans, ménagère, veuve de Charles Hébert, hôpital.

27 août.

Delesalle, Angélique, 67 ans, marchande boulangère, épouse de Pierre Persyn, rue du Galon-d'Eau.

28 août.

Créteur, Célinie, 49 ans, ménagère, épouse de Thomas Derycke, rue du Bois.

Plus 21 garçons et 15 filles décédés au-dessous de l'âge de sept ans.

INDUSTRIE ROUBAISIENNE.

Annales des Expositions des Produits de l'Industrie.

SUITE.— (Voir le numéro du 3 septembre.)

1844 (suite).

Madame veuve CORDONNIER, à Roubaix. Sa fabrication est intelligente; il y a du goût dans les tissus pour pantalons qu'elle expose. Les nuances sont variées et douces. Les qualités sont bonnes et les prix très-modérés. Son industrie s'exerce sur cent métiers et sur 30,000 kil. de laine cardée et de coton. En persistant à faire fouler à Elbeuf les étoffes qu'elle produisait, cette maison a déterminé à Roubaix l'établissement de foulons. Sous ce rapport, elle a rendu un véritable service au pays. Le jury, qui l'avait mentionnée honorablement en 1839, lui vote avec satisfaction une médaille de bronze.

M. A. GRIMONPREZ FILS, à Roubaix. M. Grimonprez fabrique des stoffs et des châles en qualité commune, qui ont la vogue et qui mettent le tissu de laine à la portée des plus petits consommateurs. Il a une machine à vapeur, une filature et un tissage. Il exerce son industrie sur 40,000 kil. de laine, qui représentent une production de 400,000 fr. Le jury lui décerne la médaille de bronze.

MM. BULTEAU FRÈRES, à Roubaix, ont, comme fabricants, trois années d'existence: ils occupent

300 métiers, 400 ouvriers, et confectionnent les robes avec de la soie, du coton et de la laine. Il y a du goût et de l'invention dans leurs dessins, de l'harmonie dans l'assemblage de leurs couleurs. C'est une maison qui promet beaucoup et qui ne manque pas de promptitude à suivre et saisir les caprices de la mode. Les tissus exposés sont brillants d'aspect et régulièrement fabriqués. Le jury, en les engageant à persévérer dans la voie où ils sont entrés, accorde à MM. Bulteau la médaille de bronze.

M. DEFRENNE (Louis), à Roubaix, donne des produits estimés, d'une qualité soutenue et qui plaisent à la grande consommation: ce sont des stoffs pour habillements de femmes. Ses tissus absorbent les produits de sa filature, et sa production annuelle est de 600,000 francs. Dans cette maison le travail est toujours également réparti; les crises n'y voient pas les ouvriers sans moyens d'existence. Le jury décerne à M. Louis Defrenne la médaille de bronze.

M. DEFRENNE (Alphonse), à Roubaix. L'exposant a de l'activité, et cette activité assure l'existence de nombreux ouvriers. La consommation accueille ses stoffs comme type d'une bonne fabrication courante: il en produit pour 700,000 fr. chaque année. Ceux qu'il a exposés sont d'une bonne qualité; eu égard à l'importance de sa production et à la bonne qualité de ses produits, le jury décerne la médaille de bronze à M. Alphonse Defrenne.

M. TETTELIN-MONTAGNE, à Roubaix. Fabrique de stoffs importante, qui donne l'existence à 400 ouvriers, met en œuvre annuellement 70,000 kil. de laine, et arrive à une production de 7 à 800,000 fr. Prix modérés, bonnes qualités, toujours recherchées, toujours facilement vendues, semblables en tout à celles qu'offre l'exposition, tels sont les titres de M. Tettelin-Montagne. Le jury les appréciant, lui décerne la médaille de bronze.

MM. DELEPOULLE FRÈRES, à Roubaix. Propriétaires d'une filature importante dans l'arrondissement d'Avesnes, MM. Delepoulle y filent avec supériorité le poil d'alpaga, qu'ils emploient avec avantage dans leurs tissus, et qu'ils vendent d'ailleurs aux fabricants de Roubaix. Les étoffes exposées par MM. Delepoulle Frères dénotent de l'intelligence en fabrication; on remarque surtout leurs tissus moirés pour meubles, qui, depuis un an, ont pris une assez grande place dans la consommation. Le jury attend beaucoup de ces fabricants et leur vote la médaille de bronze.

MM. PIN-BAYART et C.^{ie}, à Roubaix. Le jury a examiné avec une attention satisfaite les beaux tissus de MM. Pin-Bayart et C.^{ie}, et plus particulièrement ceux en alpaga. Si le jury n'avait eu égard qu'aux tissus exposés, MM. Pin-Bayart et C.^{ie} eussent été haut placés. Mais, habiles dessinateurs, ils ne figuraient pas du tout, il y a un an, pour l'importance de leur fabrication.

Messieurs Pin-Bayart et C.^{ie} prendront sans doute un rang distingué parmi les fabricants de Roubaix. Pour y arriver, il leur suffit de continuer comme ils ont commencé. Le prix de leurs efforts ne saurait leur échapper. Le jury ne peut, quant à présent, assigner de rang positif à l'établissement ni aux produits de MM. Pin-Bayart et C.^{ie}. En donnant tous ses éloges aux tissus exposés, il se borne à mentionner très-honorablement ces manufacturiers.

Le jury mentionne honorablement en outre les fabricants dont les noms suivent:

MM. SCREPEL (César); — FERLIÉ (Cyrille); — SIX (Henri); — WATTINNE (L.)

Ces jeunes gens, à peine établis, ont offert à l'exposition des produits qui font présager qu'ils seront un jour l'honneur de la fabrique de Roubaix. Les deux premiers surtout méritent les félicitations du jury.

Le jury central accorde encore la mention honorable à:

MM. RIBEAUCOURT-NOTTE; — CASTEL FRÈRE et Sœur; — FLORIN (Joseph); — WATTEL (F.) et C.^{ie}; — LÉFOURTE-PARENT; — PLOYETTE (F.)

Il cite favorablement:

MM. BAYART-LEFEBVRE FILS; — BOUCHERY (Gustave); DUPIRE (J.-B.); — BÉNY-AGACHE; — DERREVAUX - DELFORTRIE; — DUTILLEUL - LORTHOIS; — GRIMONPREZ-LAURIE; — le chevalier de PRÉVILLE.

M. CUVRU-BULTEAU, à Roubaix, expose quinze coupes tissées de coton pour pantalons à 1 fr. 50 c. le mètre; ces articles sont d'un prix très-modéré et sont très-recherchés. Le jury décerne une mention honorable à M. Cuvru-Bulteau.

M. CLIQUET (Florimond), à Roubaix, expose huit coupes d'étoffes de coton tissé blanc pour pantalons; elles se recommandent par leur bonne fabrication. Le jury lui décerne une mention honorable.

MM. FOLLIOU (Auguste) et KNIGHT, à Roubaix: Quatre voilettes en tissu de coton. Ces voilettes ont paru au jury des échantillons non encore à l'état de fabrication; il ne peut que les citer favorablement.

M. DESCAT-CROUSEZ, à Roubaix et à Flers: Teinture et apprêt des étoffes de Roubaix. Cet établissement, dont la fondation remonte à 1813, est un des plus considérables du département du Nord; il occupe 900 ouvriers, compte 6 machines à vapeur représentant 85 chevaux, 12 générateurs équivalents à 210 chevaux et 115 feux. Le jury du Nord reconnaît que M. Th. Descat, gérant de cet établissement, a exercé la plus heureuse influence sur le développement de la fabrique de Roubaix. Le jury central lui décerne en conséquence une médaille d'argent.

M. ERNOULT-BAYART, à Roubaix: Apprêt des étoffes de Roubaix. M. Ernoult-Bayart est propriétaire d'une filature de laine cardée dont les produits ont fixé, par leur bonne qualité, l'attention de la sous-commission des filatures de laine. En outre, le jury départemental du Nord reconnaît que: « Par la grande perfection de ses » apprêts à fouler, M. Ernoult-Bayart a déve- » loppé dans le pays une lutte qui a profité à la » fabrique et qui lui permet de ne pas recourir » à Elbeuf pour le foulage de ses étoffes. » M. Ernoult-Bayart, en empêchant que les tissus de la fabrique de Roubaix fussent envoyés à Elbeuf pour y être foulés, a procuré à son pays l'économie d'un transport, et a rendu ainsi un vrai service, non-seulement à sa localité, mais encore à tous ceux qui font usage des tissus de Roubaix soumis à ce genre d'apprêt, puisque le prix de ces tissus a subi un abaissement notable tout à l'avantage des consommateurs. Le jury, appréciant la bonne qualité de la filature des laines cardées de M. Ernoult-Bayart, le soin avec lequel il apprête les tissus, et reconnaissant le service qu'il a rendu à la localité, en y établissant une foulerie, lui accorde une médaille de bronze.

(Rapport du Jury central).

J. VASSEUR.

(La suite à un prochain numéro.)

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de Notre-Dame de Consolation et de sa chapelle. (*)

Le culte de Marie ne s'est pas limité dans notre Flandre à la ville qui se glorifie d'être la cité de la Vierge partant de là comme d'un centre, les témoignages de dévouement des populations

(*) Lille, Lefort, imprimeur-libraire.

ont été en rayonnant de toutes parts et aussi nombreux que les bienfaits de Marie.

Aux portes de Lille, plus d'un sanctuaire a été élevé à la gloire de Notre-Dame, et parmi eux celui qui fut solennellement dédié le 8 septembre 1517, et qu'avait fait construire, en suite d'un vœu, au faubourg de la Barre, messire de Hocron, sauvé miraculeusement d'une affreuse tempête, alors que, en 1515, il se rendait en mission diplomatique dans les Pays-Bas.

La chapelle érigée par le sieur de Hocron, fut plus tard enrichie par un humble artisan, Jean Screpel, serrurier au faubourg de la Barre.

Puis l'image de Notre-Dame transportée à Lille pendant les guerres du milieu du 17^e siècle, revint prendre possession de son autel jusqu'à ce que les constructions de Vauban ayant amené la démolition de la chapelle du Haut-Lieu, elle fut placée à l'ancienne église Saint-André, à la Madeleine. Enfin, elle disparut dans les jours d'orage de 1793.

Mais, les habitants du Faubourg, qui n'avaient jamais oublié la puissante protection de celle qu'ils nomment leur mère avec le peuple catholique, viennent de lui relever un autel dans la nouvelle église bâtie près de l'emplacement de l'ancienne chapelle, et, dans quelques jours, ils vont montrer qu'ils ont hérité de la foi et de la piété de leurs pères.

Nous venons de tracer le résumé très-sommaire de l'ouvrage que nous annonçons et qui est dû à un ecclésiastique de notre ville. On parcourt avec intérêt ces pages écrites dans un style d'une élégante simplicité et d'une foi vive. Nous en recommandons la lecture à toutes les familles chrétiennes.

Pour compléter son œuvre, l'auteur fait succéder à la partie historique un recueil de prières spécialement composées en l'honneur de Notre-Dame de Consolation; il y en a pour les diverses circonstances de la vie, pour les enfants et pour les vieillards. Elles ont reçu l'approbation de l'autorité ecclésiastique.

Nous ne terminerons pas ces quelques lignes sans mentionner que dans les sources où M. X... a puisé ses renseignements se trouvent des manuscrits de la précieuse collection que M. Gentil-Descamps ouvre généreusement à quiconque s'occupe de recherches sur l'histoire locale.

CH. DE FRANCOIS.

Voici quelques détails sur la neuvaive qui doit commencer le 7 septembre:

PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DE CONSOLATION

En l'église Notre-Dame (Faubourg de la Barre), à Wazemmes.

Ouverture de la Neuvaive le Dimanche 7 septembre 1856, aux Vèpres, qui commenceront à trois heures; le sermon sera prêché par M. Leconte, curé-doyen de Saint-Maurice, chanoine honoraire de la métropole de Cambrai.

Le 8, jour de la Nativité de la Sainte-Vierge, Grand-Messe à six heures, les Vèpres à sept heures et demie.

Les jours suivants, la Grand-Messe à huit heures, Salut solennel à sept heures et demie.

Le dimanche 14, solennité de Notre-Dame de Consolation: à dix heures, Grand-Messe; les Vèpres à trois heures, suivies du sermon prêché par M. le doyen de Saint-Maurice.

Procession solennelle: le 7 et le 14. Le chant sera exécuté par les chœurs de Saint-Joseph.

L'Histoire de Notre-Dame de Consolation et des médailles à son effigie se trouvent à la sacristie de l'église Notre-Dame, faubourg de la Barre.

» pourriez le faire vous-même en pareille occasion; mon intention n'est pas d'épargner les épingles, et pour aller au fait tout bonnement, je vous dirai que je donne à mon fils la ferme de Bougeville avec soixante arpents, celle des Chevrettes avec cinquante arpents, les pâturages du Tranquoy, le moulin de Vierz, et une centaine de mille francs en beaux écus sonnans que je tenais en réserve pour acheter la ferme du Petit-Bois. Quant à la dot de votre enfant je ne compterais pas après vous. Voyez si cela vous convient, et mettez-vous à la place d'une mère.

» Comme je n'ai rien dit à mon fils, je viendrai moi-même chercher votre réponse avec laquelle,

J'ai l'honneur d'être,
la Veuve Van der Lindenbocken.

Rien ne peut égaler la surprise de la vicomtesse à la réception de cette singulière demande. Elle ne connaissait personne du nom bizarre de Van der Lindenbocken et ne savait où jeter ses conjectures. C'est sans doute par cette raison qu'elle court communiquer à son époux la lettre qu'elle venait de recevoir.

Celui-ci sourit en la lisant; mais il n'était pas plus éclairé. Les gens de la maison que l'on interrogeait ignoraient également qu'il y eût aux alentours une personne que l'on nommait ainsi, et l'on commençait à croire que la signature était supposée et que la lettre n'était qu'une mauvaise plaisanterie; mais à l'heure du dîner, on vit entrer dans la cour du château une jolie carriole neuve, couverte d'une toile verte propre et attelée de deux chevaux blancs comme la neige. Il en sortit une dame en robe de soie, couleur gorge de pigeon, coiffée d'un bonnet sur

lequel on avait accumulé 20 mètres d'une superbe dentelle. Tandis qu'elle donnait quelques ordres à son cocher, affublé lui-même d'un habit de livrée qui ne cachait pas ses gémètres de toile bleue, le vicomte descendit pour aller la recevoir: déjà Jean l'avait précédé et paraissait comme en extase devant la dame en robe de soie.

— Hé ben! lui dit celle-ci, qu'est-ce que tu fais là comme un ébahi? Va-t'en annoncer à ta maîtresse la visite de madame Van der Lindenbocken.

Jean ne bougeait pas davantage et il allait peut-être s'attirer quelque épithète un peu plus énergique, lorsque monsieur de Bellancourt, en s'approchant, reconnut madame Colas et se mit à rire de tout son cœur, ce qui eût sans doute formalisé la fermière, si le bienveillant vicomte ne lui eût donné le change en se tournant du côté du pauvre Jean qui n'était pas encore revenu de sa surprise.

Dès qu'il fut parvenu à reprendre son sérieux, il présenta la main à madame Van der Lindenbocken et l'introduisit lui-même dans le salon où sa présence occasionna un mouvement général. Je laisse à la sagacité du lecteur le soin de deviner ce qui se passait dans l'esprit des assistants. Il me suffira de lui dire qu'après avoir hésité un moment entre la colère et la pitié, la vicomtesse se décida enfin pour ce dernier sentiment et garda le plus dédaigneux silence, laissant à son mari le soin de congédier cette impertinente paysanne, qui osait s'assimiler à une femme de condition au point de lui écrire: Madame et chère voisine.

Le vicomte moins susceptible et ne voyant pas d'offense dans cette ridicule démarche, se contenta de répondre à madame Colas que sa lettre était arrivée un peu tard et qu'ayant engagé sa

parole, il ne pouvait plus disposer de la main de sa petite-fille.

— Il n'y a rien à répondre à cela, dit en soupirant la pauvre mère, il faudra que mon fils prenne patience; car tout n'est pas fini, et vous savez bien qu'on dit au village que tant que le curé n'y ait passé, un mariage ne peut pas s'appeler fait. Ainsi donc, je m'en vais.

Elle s'arrêta, soupira encore, salua enfin la compagnie et remonta tristement dans sa carriole, regrettant peut-être intérieurement ce qu'elle lui avait coûté ainsi que les frais de sa robe de soie et de son bonnet de dentelle.

Tandis qu'elle va faire diversion à sa mésaventure, en grondant à son aise valets et servantes, nous demeurerons au château pour y être témoins d'une nouvelle scène.

La fermière était à peine sortie que l'on apporta à la vicomtesse une lettre renfermée sous enveloppe et sans timbre.

— Est-ce encore une veuve Van der Lindenbocken! dit avec humeur madame de Bellancourt en prenant le paquet. Faut-il que nous soyons assaillis par toutes les folles du pays!

Elle changea cependant de ton en apercevant un cachet avec des armoiries, et cet indice flatteur lui fit mettre plus d'empressement à ouvrir l'enveloppe pour prendre connaissance de son contenu.

Faites-vous, s'il est possible, une idée de sa joie en apprenant par cette bienheureuse dépêche que ses amis avaient réussi dans leurs démarches, que le nouveau ministre avait donné sa parole et que l'on n'attendait plus que l'arrivée de M. de Bellancourt lui-même pour l'employer d'une manière convenable à son nom et à son rang.

La difficulté n'était plus que de la faire consentir

à réparer encore une fois sur un théâtre dont il était totalement dégoûté; mais la vicomtesse connaissait trop bien son ascendant sur lui pour craindre un refus obstiné: elle eut en effet peu de chose à faire pour vaincre une répugnance qui n'était pas encore profondément enracinée.

CHAPITRE XXIX.

NOUVELLE DISGRACE DU PETIT HOMME.

Tout était en rumeur dans le château. On ne s'y occupait que de préparatifs pour le départ de monsieur et madame de Bellancourt. Les valets couraient, se heurtaient au bruit des sonnettes. On remplissait les malles, on ficelait les cartons, qu'il fallait souvent rouvrir pour y placer des objets qu'on avait oubliés. Au milieu de cette confusion générale, Céline était plus triste que jamais, car on avait décidé qu'elle demeurerait à Ligneville avec son oncle, jusqu'à ce que l'on sût positivement en quoi devaient consister les faveurs du ministre. Elle ne regrettait pas les plaisirs de la capitale, puisque Télasco ne pouvait les partager avec elle, mais c'était la première fois qu'elle se séparait de ses parents et son cœur aimant croyait y trouver le présage de quelque malheur.

R. DE MERIGNY.

(La suite au prochain numéro.)